



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire

Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

Juillet-novembre 2023 n° 119/120

EDITO : «Une rentrée sous tension »

Nouveaux cartables, stylos neufs, nouveaux élèves et nouvelle feuille de route...

Septembre n'est pas seulement la rentrée des classes c'est aussi celle du gouvernement avec la rentrée des ministres et leurs petits effets de com' comme la proposition de vendre l'essence à perte pour palier l'inflation galopante et booster le pouvoir d'achat des Françaises et Français.

C'est la remise en cause des conventions internationales du ministre de l'Intérieur suite à la crise à Lampedusa, c'est la rentrée de la Première ministre qui dégage pour la 16ème fois un 49.3 faute de majorité, c'est la mise en place de France Travail, le plein emploi à marche forcée ou le mode d'emploi pour créer une main d'œuvre corvéable de travailleuses et travailleurs pauvres. C'est la loi immigration dictée par une droite extrême décomplexée. C'est l'arrivée des punaises de lit dans les trains et les transports publics, encore un coup des migrants...

Septembre c'est aussi la rentrée de députés respectables et respectueux de la légitimité des organisations syndicales des enseignant.es qui lors d'une table ronde à la commission des affaires culturelles à l'Assemblée Nationale, sont invitées, après avoir dressé un bilan sans appel sur la situation de l'Education Nationale (crise du recrutement, salaires, conditions de travail, inclusion et situation des AESH, ...) à « baisser d'un ton », « à se mettre au niveau », comparés « au sketch des inconnus » par des députés Renaissance et RN, tout cela sans intervention de la présidente de la commission...

La rentrée, c'est une revalorisation « historique » des enseignant.es et le remplacement systématique des profs absents avec la mise en place du Pacte, c'est l'annonce d'un plan exceptionnel sur le harcèlement, un retour certain à l'autorité avec le projet d'obligation du Service National Universel. C'est l'interdiction de l'abaya et la question du port de l'uniforme qui ne suffiront pas à régler les inégalités sociales ainsi que les nombreuses atteintes aux principes fondamentaux de la laïcité auxquels la FSU est profondément attachée.

La rentrée sociale a eu lieu le 13 octobre, partout en Europe et à Perpignan les

citoyennes et citoyens ont réclamé des salaires plus élevés, une plus grande protection sociale, des investissements dans des services publics de qualité qui garantissent leurs droits, une transition environnementale socialement juste et une meilleure redistribution des richesses. La colère est toujours là tout comme l'unité et la détermination à s'opposer à un gouvernement qui continue de déployer des politiques d'austérité envers les salariés, offre des exonérations et allègements de cotisations sociales accordés aux employeurs qui fragilisent notre système collectif de protection sociale et distribue des cadeaux fiscaux aux plus riches.

Le 13 octobre a été aussi une journée de deuil, d'effroi et de sidération. Encore une fois l'Ecole et les passeurs de savoirs ont été attaqués. Un acte terroriste abominable qui a coûté la vie à un professeur de français et blessé grièvement un professeur d'EPS et deux agents de la Région a été commis.

A Perpignan, un rassemblement en hommage au collègue assassiné a été organisé le samedi 14. Face à cet acte de barbarie et à l'obscurantisme ne cédon pas, restons unis et fermes pour défendre et protéger l'Ecole de la République et sa mission.

Le 7 octobre, l'attaque terroriste perpétrée par le Hamas a été une onde de choc, 1400 morts et 240 otages israéliens. Depuis cette date, le déferlement de violence sur Gaza par l'Etat israélien, ressemble davantage à une soif de vengeance qu'à une opération de défense. Depuis 75 ans, les droits des palestiniens sont niés. Ils vivent la colonisation et l'annexion, leurs conditions de vie sont insupportables, pour autant rien ne peut justifier que l'on s'en prenne aux populations civiles, seules victimes de l'escalade de la violence.

La position de la France au niveau international a donc aussi un impact sur le climat social de notre pays. Le choix, du gouvernement et notamment du ministre de l'Intérieur, de limiter la liberté d'expression, d'interdire les rassemblements de soutien à la Palestine, de stigmatiser des populations entières, libère et entretient un racisme et une islamophobie décomplexées. L'instrumentalisation du RN et d'autres partis d'extrême droite de la lutte contre l'antisémitisme ne trompe que les amnésiques.

Martinez Laure et Morales Géraldine
Co secrétaires départementales de la FSU 66

L'uniforme une gomme magique des différences sociales ?

Grégory Raynal

Pour « restaurer l'autorité », le président-ministre de l'Éducation, Emmanuel Macron, a décidé de permettre l'expérimentation du port de l'uniforme dans les établissements scolaires.

L'objectif est de gommer les différences sociales et culturelles que révèlent les tenues vestimentaires. Étonnant lorsque le président de la « start-up Nation » n'a cessé de fustiger « l'égalitarisme ».

Et voilà que l'extrême droite lui emboîte le pas. Pour lutter contre l'abaya dont aucun cas n'a été signalé dans les écoles de Perpignan, le maire surfe sur le sujet en proposant aux équipes enseignantes volontaires l'achat d'une tenue pour l'ensemble des élèves de leur école : un pantalon et une chemise pour chacun.e. Au-delà des problèmes organisationnels qui ne manqueront pas de se poser (avec une tenue pour toute l'année, faudra-t-il attendre la fin de semaine pour faire la lessive ? le renouvellement des tenues abîmées sera-t-il assuré par la municipalité ? comment gérer l'arrivée à l'école d'enfants qui ne seraient pas habillés selon le nouveau code vestimentaire ? ...etc), parviendra-t-on à rendre moins visibles les

différences sociales dans les cours de récréation ? Il faudrait peut-être dans ce cas doter chaque élève d'une paire de chaussures pour éviter que baskets trouées ne cohabitent avec des baskets hors de prix que ne manqueront pas de remarquer et d'envier les moins « chanceux ». Et hors de l'école ? Finies les inégalités sociales ?

Quelle hypocrisie ! Tous ensemble dans la cour avec la même tenue pour « faire nation » mais chacun dans son quartier ghettoïsé ! Toutes et

toujours mis en avant le problème de mixité scolaire et sociale sur la commune de Perpignan. Nos organisations syndicales ont même fait des propositions concrètes, diffusées dans un « livre blanc » publié en 2015. Elu.es, préfet, inspecteurs d'académie, recteurs, toutes et tous ont salué ce travail ... pour l'ignorer aussitôt et continuer pour que rien ne change.

Qui peut croire que l'uniforme à l'école va atténuer les inégalités sociales ? Ce sont de vraies politiques de la ville qu'il convient de mettre en œuvre autour des questions de logement, d'emplois et de transports. Ce sont les services publics de proximité qu'il faut renforcer. Cela demande plus de volonté et de courage que de simples annonces sur les tenues vestimentaires.

Ce sont les mesures concrètes pour améliorer le service public d'Éducation qui devrait être, en ces jours de rentrée, au cœur du débat politique et médiatique : attractivité du métier, formation des enseignant.es, effectifs par classe, mixité ... c'est sur ces dossiers que les enseignant.es attendent des réponses, plutôt que de subir des pressions émanant d'élu.es prompts à vouloir faire le buzz ou de supérieurs hiérarchiques plus soucieux d'être bien notés que de défendre le service public, ses valeurs et ses personnels.

PORT DE L'UNIFORME À L'ÉCOLE :
OÙ MAIS LEQUEL CHOISIR ?



tous à apprendre le « vivre-ensemble » dans les cours d'instruction civique (le terme revient à la mode), mais chacun dans son école, ici « école maghrébine, « là-bas » école gitane », sans oublier « école privée » d'où sort la quasi-totalité de nos gouvernants et de leurs enfants.

Faut-il s'attaquer aux causes ou aux conséquences ? Le SNUipp 66 et la FSU 66 ont

La réforme de la protection sociale complémentaire des agent-es de la Fonction publique s'inscrit dans un contexte de transformation libérale de la Protection sociale et de mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019.

Le gouvernement a légiféré par ordonnance en janvier 2021, créant pour les agent-es de l'É-

ceux qui seront déjà à la retraite au moment de la mise en œuvre du système (refus impossible de la part de l'opérateur dans ce délai d'un an). Leurs cotisations s'élèveraient jusqu'à 175 % de la cotisation d'équilibre en 5 ans. La solidarité intergénérationnelle n'existe plus dans ce système.

Quelles cotisations ? Pour quelle prise en charge ? Que faire pour être bien soigné-e ? Adhérer au

négoce sur la couverture en prévoyance.

En l'état des négociations encore en cours à la Fonction publique de l'État et dans notre ministère, le contrat collectif obligatoire excluait la couverture complémentaire en prévoyance. Celle-ci resterait facultative et individuelle, au risque d'accroître le coût de cette prévoyance et les



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

La protection sociale complémentaire (PSC) des agent-es de la Fonction publique est en train d'être profondément réformée.

tat en activité une obligation d'adhésion au contrat collectif sélectionné par l'employeur, une séparation entre la couverture santé et prévoyance et une obligation de participation financière de l'employeur à 50 % minimum de la cotisation à la complémentaire santé.

Les retraité-es ne bénéficieront pas de cette participation employeur, mais après leur mise à la retraite, les nouveaux retraité-es auront un an pour décider de souscrire au contrat employeur, tout comme celles et

contrat collectif ? Souscrire un contrat individuel onéreux auprès d'une complémentaire ? Les retraité-es sont inquiet-es.

Une négociation interministérielle a été ensuite engagée et un accord a été signé en janvier 2022 fixant pour tous les agent-es de l'État, un niveau de couverture minimum commun de haut niveau. La FSU, comme toutes les organisations syndicales représentatives, a signé cet accord pour la couverture santé dans l'optique de poursuivre la

situations dramatiques d'agent-es durablement malades et non couvert-es.

Au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Depuis le 1er janvier 2022, tous les ministères versent 15 € brut à leurs agent-es en remboursement partiel de l'adhésion à une complémentaire santé. Ce remboursement forfaitaire prendra fin à l'application pleine et entière de la réforme, au 1^{er} janvier 2025 pour le ministère de l'Éducation nationale.

Les négociations sont en cours de façon commune pour trois ministères, Éducation nationale et de la jeunesse, enseignement supérieur et de la recherche, sports et jeux olympiques et paralympiques, afin d'aboutir à un accord commun et un seul opérateur, pour potentiellement plus de 3 millions de personnes, le contrat le plus important au niveau européen.

Pour la FSU, ce choix de regroupement permet surtout de réduire les inégalités entre ministères. Reste l'inconnue du nombre d'opérateurs capables ou volontaires à proposer un contrat collectif de cette ampleur.

La négociation porte sur de nombreux thèmes dont la mise en place d'options venant compléter les paramètres de remboursement définis en interministériel, les cotisations des retraité·es, dont le taux de cotisation additionnelle aux fonds d'aide, la mise en œuvre de solidarité indiciaire (une partie de la cotisation sera évolutive en fonction du salaire). Les échanges doivent également permettre de préciser la couverture des personnels à l'étranger ainsi que les modalités d'informations des agent·es et des retraité·es de leur droit (adhésion, cas de dispense...).

Cette réforme ne correspond pas au modèle défendu par la FSU

Pour la FSU, le système d'assurance à deux étages (Assurance Maladie Obligatoire et Assurance Maladie Complémentaire) est inégalitaire (deux millions de personnes, de mi-

lieux défavorisés, sont sans complémentaire) et coûteux (notamment en termes de frais de gestion car le même soin est traité deux fois par deux opérateurs différents). La participation de l'employeur à la complémentaire doit être une disposition transitoire pour aller vers une couverture des soins prescrits à 100 % par la Sécu, pour assurer une véritable solidarité entre tous les assurés sociaux (actives et actifs, jeunes, privé·es d'emploi, retraité·es, inactives et inactifs).

La FSU continuera de porter ses mandats dans les négociations pour notamment améliorer les solidarités entre agent·es et envers les retraité·es, et la participation employeur. La prévoyance complémentaire doit être recouplée avec la santé, et s'accompagner d'une participation employeur.

La FSU poursuit son travail d'information des personnels et met toute son énergie à construire le cadre intersyndical de lutte pour imposer une autre réforme, plus juste et plus solidaire, porteuse de l'instauration du 100 % Sécu des soins prescrits.

Le CDFD de la SD 66 devait se déterminer sur le vote pour accorder à la FSU la signature de l'accord. Celui-ci s'est prononcé favorablement à l'unanimité pour que la FSU signe l'accord concernant la PSC prévoyance et puisse ainsi poursuivre les négociations déjà bien engagées.

Les documents et le travail de synthèse de la FSU nationale

sur les accords PSC prévoyance qui ont permis de mieux appréhender les enjeux de cette réforme. Nous avons actés des améliorations et des garanties en cas de décès, d'incapacité et d'invalidité, malgré tout, trois points d'inquiétude ont animé le débat: la rupture des solidarités intergénérationnelles avec l'exclusion des retraités de la participation financière de l'employeur, le défaut d'unicité de la fonction publique, les dispositions étant spécifiques au versant Etat de la fonction publique sans transposition aux autres versants ainsi que l'obligation pour l'agent de souscrire au contrat et à l'opérateur sélectionnés par son ministère après mise en concurrence, ce qui risque d'écarter les mutuelles comme la MGEN.

La bataille n'est donc pas terminée et il est certain que la FSU devra poursuivre et pousser, forte de son syndicalisme de combat, les négociations pour améliorer les textes.

Les votes en CDFN du 18 octobre sur les accords PSC prévoyance, ont autorisé la FSU à signer l'accord le vendredi 20 octobre

Résultat des votes au CDFN :

Texte d'appréciation

Pour 102 (83,6%), Contre 17 (13,9%), Abstention 3 (2,5%), 12 NPPV

Vote indicatif :

Pour 94 (79%), Contre 25 (21%), 8 Abstention, 9 NPPV

Vote Final :

Pour 94 (77,7%), Contre 27 (22,3%), 7 abstention, 9 NPPV

AESH: retour sur la journée de grève du 3 octobre

Audrey Mathias Joly

Mardi 3 octobre la FSU s'est mobilisée en appelant à la grève pour défendre le statut des AESH encore trop précaire et méprisé par le gouvernement suite à l'annonce de la création des ARE.

La mobilisation a rassemblé une centaine de personnes devant la DSDEN et une délégation dont la représentante AESH FSU Audrey Mathias Joly a été reçue.

Des témoignages d'AESH ont été recueillis pour la journée du 3 octobre 2023

« Tous les jours, j'accompagne un petit garçon en maternelle. Tous les jours, il me crache dessus et il me gifle ou me frappe dans le ventre. La même chose arrive aux enseignants quand ils veulent intervenir. Ce n'est pas de sa faute. C'est juste l'école qui n'est pas adaptée à lui. Mais je me sens seul. »

« J'ai changé d'école. Je dois accompagner deux élèves avec des troubles du comportement très présents. La direction nous a demandé de tourner avec mes collègues pour ces accompagnements très difficiles. Nous avons demandé de l'aide mais pour le moment rien ne bouge. Certaines de mes collègues sont en arrêt. Je sens que je vais lâcher, je n'en peux plus. »

« Au bout de 6 ans de CDD (et 2 ans de CUI mais n'en parlons



pas!!), on me propose un CDI. J'accepte. Mais avant que je puisse signer, on me dit que je signerai le CDI à condition que j'accepte de changer de PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé). J'ai dû quitter le PIAL dans lequel je travaillais depuis des années pour un autre plus loin de chez moi. J'ai accepté parce que je pensais que je n'avais pas le choix. Aujourd'hui, je dépense une fortune en essence et je suis passée du lycée à la maternelle. Je sais que mon travail, c'est aussi ça. Mais c'est dur psychologiquement. »

« J'ai changé d'école avec l'élève en fauteuil roulant que j'accompagnais. La direction m'a dit: «Il peut pas marcher? C'est pas pratique quand même!» ».

« Dans les couloirs d'un collège, on m'a demandé si je savais accorder les participes passés. A croire que les AESH sont stupides parce certaines d'entre nous n'ont pas le bac? »



13 octobre journée de mobilisation partout en Europe

Le vendredi 13 octobre, partout en Europe, le mouvement syndical se mobilise pour plus de solidarité, pour l'emploi et pour une économie qui donne des résultats concrets aux travailleuses et travailleurs. Aujourd'hui, partout en Europe, les citoyennes et citoyens réclament des salaires plus élevés et des emplois de qualité, une plus grande protection sociale, des investissements dans des services publics de qualité qui garantissent leurs droits, une transition environnementale socialement juste et une meilleure redistribution des richesses.

Les organisations syndicales et de jeunesse des Pyrénées Orientales, CFDT66, CFTC66, CFECGC66, CGT66, FO66, FSU66, Solidaires66, UNSA66 et MNL66 ont conduit, au cours des derniers mois, un mouvement social historique pour s'opposer à la réforme des retraites injuste et injustifiée, réforme qu'elles continuent de dénoncer à l'unisson. Partout sur le département, les travailleuses et les travailleurs sont descendus massivement dans la rue, malgré tout, la force collective déployée pendant plus de 5 mois n'est pas venue à bout d'un gouvernement qui reste sourd aux préoccupations et aux attentes des françaises et des français. La colère est toujours là tout comme l'unité

et la détermination à s'opposer à un gouvernement qui continue de déployer des politiques d'austérité envers les salariés, offre des exonérations et allègements de cotisations sociales accordés aux employeurs qui fragilisent notre système collectif de protection sociale et distribue des cadeaux fiscaux aux plus riches.

En France, de nombreuses négociations sont en cours, il faut donc se mobiliser pour qu'elles aboutissent à une amélioration des droits des travailleuses et travailleurs. A quelques jours de la Conférence sociale, les organisations syndicales et de jeunesse des Pyrénées Orientales sont unanimes sur la nécessaire égalité femmes/hommes, sur l'augmentation des salaires, du SMIC, des pensions, des minima sociaux et bourses d'études, mais aussi sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises. De même, les organisations syndicales qui participent aux négociations sur les retraites complémentaires Agirc Arrco et l'Assurance chômage y porteront leurs revendications et y pèseront de tout leur poids pour améliorer les droits des retraités et des chômeuses et chômeurs.

Les politiques d'austérité sapent aussi les services publics, particulièrement l'Hôpital ou

l'Éducation nationale. L'intersyndicale des Pyrénées-Orientales l'affirme, ce ne sont pas des dépenses mais des investissements pour notre société et la population. Les services publics sont une richesse qui garantissent des droits pour toutes et tous sur tous les territoires. Les organisations syndicales des Pyrénées-Orientales rappellent leur attachement aux valeurs républicaines, aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester. Elles réaffirment leur refus de toute régression sociale et appellent à se mobiliser par la grève et par tous les moyens possibles, aux manifestations à venir, pour plus de justice sociale, pour une meilleure redistribution des richesses et pour un autre projet de société.

Déclaration de l'intersyndicale des PO : CFDT66, CFTC66, CFECGC66, CGT66, FO66, FSU66, Solidaires66, UNSA66 et MNL66



13 octobre journée de deuil « En 2023, en France on peut mourir d'enseigner »



Depuis vendredi 13 octobre, l'École de la République est à nouveau en deuil. Depuis cette date c'est le choc, l'effroi, la sidération.

L'École et les passeurs de savoirs ont été attaqués. Un acte terroriste abominable qui a coûté la vie à un professeur de français et blessé grièvement un professeur d'EPS et deux agents de la Région a été commis. Nos pensées, notre soutien vont à la famille et aux proches de l'enseignant assassiné ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, aux élèves, aux familles et aux victimes du lycée Gambetta d'Arras.

Cette nouvelle attaque terroriste contre un enseignant, nous rappelle qu'aujourd'hui en France, en 2023, trois ans presque jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty, un professeur peut être assassiné pour ce qu'il est et ce qu'il fait. Aujourd'hui en France, en 2023, on peut mourir d'enseigner. Et c'est bien parce que l'École est un lieu d'émancipation par les savoirs qu'elle est devenue une cible. C'est pour cela qu'elle est attaquée. Parce que cette idée d'une École émancipatrice pour toutes et tous est insupportable pour celles et ceux qui sèment la terreur au nom de l'obscurantisme.

Face à ce drame, face à cet acte de barbarie, ne cédon pas, restons unis et fermes pour défendre et protéger l'École de la République et sa mission.

Pour une paix durable et juste entre les peuples palestiniens et israéliens



Le collectif Cultures de Paix 66 et les organisations qui le composent sont engagés pour une paix juste et durable.

Nous luttons contre les Etats aux visées impérialistes, marchands de canons et les fauteurs de guerre qui sévissent à travers le monde.

Ainsi, nos organisations condamnent fermement les actes terroristes perpétrés par le Hamas et les crimes de guerre dont est responsable l'état israélien depuis des décennies.

Depuis 75 ans, les droits des palestinien.nes sont niés. Ils vivent la colonisation et l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem Est. Leurs conditions de vie sont insupportables, pour autant rien ne peut justifier que l'on s'en prenne aux populations civiles et tout notre soutien va aux peuples israéliens et palestiniens seules victimes de l'escalade de la violence.

Le terrorisme sous toutes ses formes, y compris la politique du gouvernement d'extrême droite aujourd'hui au pouvoir en Israël, s'opposent à la reconnaissance des droits des peuples et ne les servent pas.

Le collectif Cultures de Paix 66 appelle à un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus qui frappe indistinctement les populations civiles à Gaza.

Devant le risque d'extension du conflit, nous demandons l'application des résolutions de l'ONU impliquant, le retrait par Israël des territoires occupés, l'arrêt de la colonisation et la reconnaissance de deux états israélien et palestinien.

Il n'y aura pas de paix durable sans justice. Les pays dont la France doivent agir avec résolution et peser de toutes leurs forces pour faire respecter le droit international.

Nous appelons les organisations progressistes du département à se rassembler le **mercredi 25 octobre à 18h30 devant la préfecture des Pyrénées-Orientales.**

Ensemble, construisons la paix et faisons grandir l'exigence de deux États viables pour qu'enfin les peuples palestiniens et israéliens vivent côte à côte dans la sécurité et la fraternité.

« Luttés! » livre photo sur la mobilisation des Retraites



Au cœur des luttes

La bataille contre la réforme des retraites dans le département des Pyrénées-Orientales a été d'une ampleur exceptionnelle de par sa durée, de par le nombre important de manifestants même après 3 mois de mobilisations et de par la diversité des modes d'actions. L'intersyndicale est restée unie durant toute la lutte, l'intersyndicale CGT-FSU-solidaires proposant aussi des actions complémentaires. Grèves, grèves reconductibles, manifestations, rassemblements, blocage du dépôt de Port la Nouvelle, blocage de Saint-Charles, blocage de la frontière, filtrages aux péages, piquets de grèves (PPDC, IDEA, ...), blocage du dépôt de bus, 8 mars, congrès des maires, sobriété énergétique, blocage du départ du TGV, moments conviviaux, concerts, assemblées générales interprofessionnelles, intersyndicales ... Très tôt le matin, très tard le soir, le week end, pendant les vacances, les militantes et militants du département ont lutté sans relâche dans ce territoire empreint de siècles de luttes et de résistance. Des liens très forts se sont créés entre toutes et tous. Les moments festifs ont aussi permis de tenir dans cette longue lutte.

Au cœur de la lutte, les militantes et militants syndicaux, les salarié-es sont aussi souvent les premiers témoins de leurs actions. Leurs photos retracent une partie de cette lutte historique.

Pour toute commande envoyez un mail à fsu66@fsu.fr, le livre sera à récupérer au siège de la FSU 66



ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES RETRAITES

FSU66 - Bulletin trimestriel de la Section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire -

18 rue Condorcet - 66000 PERPIGNAN e-mail: fsu66@fsu.fr <http://fsu66.fsu.fr>

Directeur de la Publication: Marc MOLINER Crédit photo: David DEIXONNE

Imprimé par DS imprimerie CPPAP: 0723 S 06469 ISSN en cours

Dispensé de timbrage - Routage 206 - PPDC PERPIGNAN